



PROFIL DE LA VILLE BAIE-MAHAULT

MARS 2019





DESCRIPTION DE LA VILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Région : Guadeloupe (Département d'Outre-Mer)

Département : Guadeloupe (Département d'Outre-Mer)

Superficie : 46,02 km²

Population : 31 209

GOVERNEMENT LOCAL

Maire : Hélène Polifonte-Molia

Site web : www.baie-mahault.fr

PATRIMOINE CULTUREL

Baie-Mahault est l'une des trente deux communes (32) de la Guadeloupe. La Guadeloupe est un département d'Outre-Mer a la particularité d'être à la fois un Département et une Région. c'est une Région mono-départementale. Au sein de l'Europe, c'est une Région Ultra-Périphériques (RUP)

Baie-Mahault tient son nom de la baie qui connut un flux important de bateaux qui arrivaient et partaient de son embarcadère mais aussi d'un bel arbre du genre des palétuviers : le mahot ou mahaud. L'orthographe mahault a prévalu.

Baie-Mahault, un territoire dynamique alliant ruralité et urbanité. Il y a quelques décennies, la ville de Baie-Mahault était une cité entravée. L'élargissement du pont de la Gabarre, la construction de celui de l'Alliance, l'aménagement des échangeurs de Jarry et de Destrellan, l'essor formidable de la zone industrielle et commerciale de Jarry-Hoüelbourg, la

liaison Port-Aéroport ont contribué à faire d'elle le centre économique de l'île. Située entre la Grande-Terre et la Basse-Terre, Baie-Mahault vit un dynamisme inégalé en Guadeloupe, depuis les années 70.

Mais aujourd'hui, Baie-Mahault s'ouvre sur la mer. Le territoire qui s'étend sur 46,02 km² sur la vaste plaine du nord-est de la Guadeloupe a pour limites la basse vallée de la Grande Rivière à Goyave, les hauteurs de Prise d'Eau et les Culs-de-Sac marins reliés entre eux par la Rivière Salée. Au centre de la Guadeloupe, sa position géographique en fait un point de passage obligé. Près du tiers de la population de Cap Excellence (105 615 habitants) réside à Baie-Mahault qui compte 31 209 habitants. La Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE compte 8% de la population de la Guadeloupe (recensement INSEE – l'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques de 2017). Baie-Mahault se situe sur ce territoire très attractif qu'est Cap Excellence, par ailleurs poumon économique de la Guadeloupe, du fait de sa population la plus importante de toutes les communautés d'agglomération, de la concentration des emplois du département.

Après avoir bâti son développement à partir de ses terres agricoles d'une exceptionnelle richesse, bénéficié d'infrastructures modernes, fait sa renommée sur son développement économique, la ville s'est lancée depuis quelques années dans un vaste programme de réappropriation et d'aménagement de son littoral. Le premier objectif est d'ouvrir le centre ville sur la mer. De plus, la ville s'est attachée à rendre son littoral attractif tout en sauvegardant son environnement. C'est donc par la mer qu'il faudrait, comme jadis, découvrir Baie-Mahault, soit d'y arriver de la mer des Caraïbes au-delà de Deshaies et sainte-Rose, soit emprunter depuis Pointe-à-Pitre ou Petit-Bourg, la Rivière Salée.



PROFIL CULTUREL DE BAIE-MAHAULT

La collectivité territoriale de Baie-Mahault qui emploie plus de 900 agents (effectif 2018) est administrée par un Conseil Municipal de 35 membres élus dont certains sont membres du conseil communautaire de Cap Excellence, la communauté d'agglomération.

Le conseil municipal est présidé par Hélène POLIFONTE, le Maire (2015-2020). C'est Ary CHALUS, devenu Président de la Région de Guadeloupe depuis 2015, qui est resté 13 ans le chef d'éclité la commune de Baie-Mahault.

LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE

La DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC) est intégrée à la Direction Générale Adjointe des services dédiés à l'ANIMATION DU TERRITOIRE (DGA-AT). La DGA-AT comprend la Direction de l'Education, celle de la Lecture Publique et des Sports.

La COMMISSION CULTURELLE, composée de neuf élus (des élus à la culture, à l'éducation, au patrimoine et à la coopération) et de trois administratifs. Elle valide la programmation annuelle de la DAC et de la Direction Lecture Publique.

Chaque politique publique est gouvernée par une commission. Les projets font l'objet de Comité de Pilotage – CO.PIL, de Comité Technique – CO.TECH et d'Ateliers de travail.

Un CO.PIL s'est formé pour la mise en œuvre du Programme Villes Pilotes.

LES SERVICES EN CHARGE DE LA CULTURE

La Direction des Affaires Culturelles- DAC – est désormais identifiée comme étant celle chargée de mettre en œuvre la politique culturelle et patrimoniale de la collectivité. Mais le développement de la Culture à Baie-Mahault passe également par d'autres services.

LA DAC, CHEF DE FILE DE L'ACTION CULTURELLE

C'est en 1994 que la gestion de la Culture passe en régie communale. Autrefois, elle était assurée par une structure associative l'Office Municipal de la Culture et des Sports.

C'est la Direction Générale des Services dont la mission est de rendre attractif le territoire. Faire rayonner notre ville grâce à son animation, son attractivité sera donc la colonne vertébrale de la Direction des Affaires Culturelles - DAC. Si elle ne peut en être le porteur d'étendard elle peut en être un élément fondamental.

La DAC assure un certain nombre d'activités qui lui assure des missions spécifiques :

- soutien aux artistes amateurs et professionnels (plasticiens, peintres, interprètes, comédiens...)
- production et diffusion de spectacles,
- création et montage du festival de musique de la ville
- organisation d'actions consacrées à la transmission des savoirs (ateliers, stages, conférences...)

- location et mise à disposition d'espaces culturels : centre culturel Gérard Lockel et des espaces hors les murs tels la friche, l'esplanade de Belcourt,
- protection, animation et valorisation du patrimoine immatériel, matériel, naturel
- mise en œuvre d'actions transversales
- gestion de dispositifs sociaux liés à la culture
- régie de spectacles
- administration des licences d'entrepreneurs de spectacles : exploitation, diffusion et production Cela nous permet de coordonner la contractualisation des artistes et la gestion de leurs droits patrimoniaux et sociaux.

La DAC est divisée en Départements, eux-mêmes subdivisés en Services.

DEPARTEMENT « ANIMATIONS CULTURELLES »

- LE SERVICE PRODUCTION ET DIFFUSION ARTISTIQUE, conduit par un artiste. Il assure la promotion et le développement de l'expression artistique et culturelle, dans les domaines des arts visuels, du théâtre, du spectacle. Son action intervient soit de l'initiative de l'équipe d'animation soit en accompagnement aux acteurs culturels. Les Arts visuels sont dirigés par un jeune Président d'association de quartier. C'est tout ce qui tourne autour des arts plastiques, de la photographie, du cinéma, de l'art de la vidéo et de l'art numérique, mais aussi des arts appliqués et décoratifs.
- LE SERVICE COUTURE est un espace de formation à la couture (initiation et perfectionnement). Ses moniteurs permettent aux adhérents d'acquérir les bases de la technique du patronage et de la confection de vêtements quotidiens et traditionnels. Ils reçoivent des lycéens en préparation du Baccalauréat ou les élèves issues de filières techniques.
- LE SERVICE PATRIMOINE chargé de la promotion et de la valorisation du patrimoine bâti, naturel et immatériel de la ville. Il inventorie pour protéger, porte des projets de labellisation, et organise des actions pluridisciplinaires telles les Journées Européennes du Patrimoine et bien d'autres.

Des Visites commentées de sites patrimoniaux s'organisent avec les écoles et le tout public : l'Eglise Saint-Jean Baptiste réalisée par Ali Tur, le monument aux morts, deux monuments inscrits au titre des monuments historiques par arrêtés préfectoraux.

L'ancienne usine électrique est également un de nos sites patrimoniaux ; aujourd'hui reconverti en friche industrielle pour recevoir des animations culturelles.

DEPARTEMENT « FORMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLES - ACTIONS SOCIALES »

- LE SERVICE EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
Ce service met en place, en priorité, des actions de proximité consacrées à la transmission des savoirs artistiques et culturels qui entrent en conformité avec l'orientation politique fixée. Elle est indispensable à la démocratisation des actions et des lieux culturels ainsi qu'à l'égalité des chances.
L'éducation artistique et culturelle conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et de la culture.

Aussi, nous la traduisons en ateliers saisonniers d'initiation ou de perfectionnement aux arts pour le tout public, sur tout le territoire, en stages, en conférences et en rencontres avec les artistes.

- **LE SERVICE DES ACTIONS SOCIALES**

Service en charge de la gestion des dispositifs sociaux soit du fait qu'ils soient intégrés au Contrat de Ville ou à d'autres projets de notre initiative ou pas.

En 2009, en partenariat avec le Rectorat la ville crée une Classe à Horaire Aménagé en Musique. Un projet tout à la fois d'éducation musicale et d'orientation sociale car il touche les enfants des quartiers défavorisés.

Les premiers enfants ayant participé à cette classe maitrisienne sont allés au Baccalauréat en 2017.

La Direction des Affaires Culturelles de la Guadeloupe, service déconcentré de l'Etat en Région Guadeloupe nous accompagne également sur ce projet.

Autrefois appelé le CUCS, aujourd'hui le Contrat de ville est un dispositif qui nous permet d'insérer les enfants des quartiers difficiles dans des projets culturels. La ville compte cinq quartiers de veille active (QVA).

Depuis 2017, trente enfants issus de ces quartiers participent au projet DEMOS – Dispositif d'Education Musicale à vocation Orchestrale et Sociale. Un projet à l'initiative de la Philharmonie de Paris, piloté par Cap Excellence. Il dure 3 ans.

LES SERVICES SUPPORT APPELÉS DES POLES

GESTION DES EQUIPEMENTS ET REGIE DE SPECTACLES

- LE SERVICE GESTION DES EQUIPEMENTS, chargé de gérer les espaces d'expression artistique et culturelle, tels le Centre culturel Gérard Lockel, le Studio de danse du bourg, les Studios d'enregistrement, de répétition et l'Atelier de couture, le Hall d'expositions et la salle d'ateliers artistiques à la Bibliothèque Paul Mado.

Et tous les espaces hors les murs : esplanade de Belcourt, la Friche industrielle

- REGIE DE SPECTACLES, en charge de la réalisation technique des manifestations de la ville.

ADMINISTRATION

- Secrétariat ; Gestion des Ressources Humaines ; Régie de recettes ; Comptabilité et Commande Publique ; Accueil ;
- Administration des licences d'entrepreneurs de spectacles : production, diffusion de spectacles et exploitation de lieu de spectacles. Notre n°3 dédié à l'exploitation de lieux nous permet d'utiliser de manière provisoire des lieux de sports pour la culture ;
- Mission spécifique : conduite du Programme Villes Pilotes

La Bibliothèque multimédia Paul Mado

De 1984 à 2001, la lecture publique se résumait à une petite bibliothèque de 100 m², installée dans un local déjà existant. Ses principales activités étaient le prêt de document et les actions d'animation se faisaient en priorité hors les murs. En

effet, n'étant pas doté de budget le fonds d'ouvrages se composait de 30 % en fonds propre et 70 % de dons.

Dans une ville en pleine évolution, et face aux besoins croissants de la population, dès 2001 la lecture publique a été une priorité politique. De 2001 à 2011, phase d'une nouvelle dynamique en vue de la préparation de la nouvelle médiathèque avec un budget de fonctionnement et d'investissement. Pendant cette période à défaut d'accueillir le public de manière satisfaisante, des animations régulières étaient proposées aux écoles élémentaires cadre d'un projet école/bibliothèque. Le fonds documentaire a été entièrement renouvelé d'où un regain d'activité : une augmentation des inscrits et de la fréquentation, le début du travail en partenariat. C'est dans cette optique que la bibliothèque multimédia Paul Mado, inaugurée en septembre 2012 fut le point de départ de l'ouverture de la ville sur la mer et la redynamisation du centre ville. D'une superficie de 1690.90 m² elle a pour missions :

- Mission de service public, indispensable à l'exercice de la démocratie : égalité d'accès, accessibilité, continuité, adaptabilité.
- Mission de conservation et de mémoire (fonds patrimoniaux)
- Mission de communication et de diffusion (information, loisir, éducation, culture)
- Mission d'accès à l'information (formation des usagers)
- Mission d'action culturelle (promotion de la création culturelle)
- Mission de médiation
- Mission sociale (développement de la lecture et lutte contre l'illettrisme)

Elle s'organise autour de 4 pôles :

- La bibliothèque adulte
- La bibliothèque jeunesse
- Le relais livres
- L'action culturelle et numérique

ACCUEIL DES USAGERS ET MÉDIATION CULTURELLE

Emprunt des documents avec un taux de fréquentation en constante augmentation depuis l'ouverture de la ruche.

Un programme d'animation autour de différents publics cibles et intégrant des activités nationales, départementales et classiques en bibliothèque.

Des ateliers autour de l'informatique pour les séniors,

De dessins, de conte pour les petits,

Des rencontres d'auteurs, des espaces d'échange thématique pour les adultes

L'extension des horaires en période d'examen pour les étudiants

Des conférences tout public

le club de lecture des enfants

le club de lecture des adultes

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Un travail en partenariat renforcé avec le réseau des bibliothèques de la Guadeloupe et la bibliothèque départementale de prêt.

Les associations œuvrant dans le domaine du social, de la petite enfance, les collèges, les lycées du territoire.

Les associations pour les sourds et malentendants ainsi que les IMP

Les autres intervenants : conteurs, écrivains, historiens, chercheurs, artistes.



Le service des Archives

Jusqu' alors délimitée géographiquement dans un local sous les gradins du stade municipal, les archives migreront vers les locaux de l'ancien CEG pour se voir « offrir » plus tard un bâtiment que le service partage avec la Police municipale. La volonté politique est affirmée. La ville se dote d'un véritable service aux normes archivistiques. Trois agents sont en charge de la gestion de ce service qui fonctionne selon un mode manuel et gèrent un magasin d'une surface de 145 m² pour une capacité de stockage de 966 ml (mètre linéaire). Un projet d'archivage électronique est cependant en cours d'étude.

Bien que les Archives présentent un caractère historique et donc patrimonial, le service est placé sous l'égide de la DGA Affaires juridiques, Financières et Proximité sous la Direction de la Vie Civile et Proximité.

SES MISSIONS

- Collecte / trie / valorisation des documents administratifs.
- Stockage et/ou élimination des documents arrivés en fin d'utilité administrative.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Assistance continue aux services en matière de conseil en pré-archivage.
- Participation aux actions de communication et gestion des commandes d'actions culturelles (en lien avec le cabinet du Maire).
- Communication au chef d'édilité du récolement des archives en début et fin de mandature.

STATISTIQUE EN VIGUEUR

2017 : Compte tenu de sa capacité de stockage, le service est parvenu à une production de 898 ml annuel soit un taux d'occupation de 92.96% en attente des futures éliminations pour un gain de place.

LES TEMPS FORTS (ANIMATIONS / ÉVÉNEMENTIELS)

2013 - 2017 : Parcours du patrimoine. Visite de la ville avec les scolaires.

Novembre 2014 : Organisation de l'exposition " Hommage à nos poilus baie-mahaultiens"

Journées Européennes du patrimoine 2015 : Organisation d'un atelier d'initiation à l'art graphique avec une classe de CM2.

La Direction des Interventions Sociales et Solidaires - DISSe

Les Maisons de quartiers, certaines de ces maisons de quartiers ont été baptisées aux noms d'artistes de la musique traditionnelle Ignace Méliot dit Dolor, jernidier Moléon dit Carnot; la Maison des aînés et le Centre de ressources participent activement à mettre en oeuvre la politique sociale de la collectivité sous l'égide de la DISS.

Il en est de même pour le Centre communal d'actions sociales. Pour ces deux entités de l'actions sociales, la culture est un "outil" important dans l'atteinte de leurs objectifs. C'est ainsi, que certaines actions ont été menées telles, le studio d'enregistrement qui a servi à endiguer des problèmes de violence dans un quartier, la réalisation de "passeport culture", de formations artistiques et culturelles permettent aux plus démunis d'accéder aux activités culturelles.

CADRE JURIDIQUE

- le code des collectivités territoriales
- le code des marchés publics
- le conseil municipal => les délibérations-organe exécutif
- le maire =>Exécutif-chef du personnel
- la commission culturelle (Validation des projets et programmation)
- les arrêtés, conventions, contrats
- les conventions et contrats de partenariat DAC, Région, Département
- le code de la propriété intellectuelle => droits d'auteurs
- les licences 1, 2 et 3 d'entrepreneur de spectacles
- la SACEM, le GUSO, la SACD

PARTENAIRES FINANCIERS

- les collectivités régionale et départementale
- La communauté d'agglomération Cap Excellence
- la DRAC
- la SACEM
- les sponsors
- les adhérents à nos activités

DESTINATAIRES ET BÉNÉFICIAIRES

- les administrés et des personnes non résidentes
- les établissements scolaires
- tous les publics
- les associations, le CNFPT, le Pôle emploi, et d'autres organismes publics et privés

- les écoles de musique et de danse sur le bassin
- les associations
- les producteurs de spectacles
- les espaces de diffusion privée
- les villes limitrophes



ORGANISATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS CLÉS

La collectivité territoriale de Baie-Mahault qui emploie plus de 900 agents (effectif 2018) est administrée par un Conseil Municipal de 35 membres élus dont certains sont membres du conseil communautaire de Cap Excellence, la communauté d'agglomération.

Le conseil municipal est présidé par Hélène POLIFONTE, le Maire (2015-2020). C'est Ary CHALUS, devenu Président de la Région de Guadeloupe depuis 2015, qui est resté 13 ans le chef d'édition la commune de Baie-Mahault.

GANM AN MAS

Défilé annuel de costumes de carnaval tombés dans le patrimoine des groupes qui se déroule chaque année, en février, pendant la période carnavalesque la période.



DÉ JOU POU SONJÉ

Chaque année, en mai (mois mémoriel) : Deux jours en mémoire à ceux qui sont tombés ou de faits historiques ayant marqué l'histoire de la Guadeloupe.

LA VILLE DE BAIE-MAHAULT
présente

DÉ JOU POU SONJÉ

25 ET 27 mai 2018
Esplanade de Belcourt

Vendredi 25 Mai

09h30 ACCUEIL DES INVITÉS
Prestation théâtrale mise en scène par Luc SAINT-ÉLOI et interprétée par les élèves de la MFR de Blachon et du lycée Charles COEFFIN de Trioncelle

Devoilement de l'œuvre

Présentation de l'œuvre érigée en hommage à "IGNACE et ses compagnons" conçue par l'artiste Jacky POULIER

Boulagyl avec Famili Ka et Éric COSAQUE

Discours

Saynète dirigée par Harry BALTUS avec les aînés de la Ville de Baie-Mahault

Boulagyl avec Famili Ka et Éric COSAQUE

21h00 **Lézoz du Mouman Kiltirèl Initié Mas avec Akiyo Ku**

Dimanche 27 Mai

09h00 **Marche commémorative.**
Départ : entrée du Bourg - Arrivée : Port de plaisance

Festival « Voix d'ici et d'ailleurs »

Autrefois dénommé « Lokans voix sacrées ». Une biennale internationale de valorisation des « voix de toutes les couleurs », courant juin.

Art Bémao

Exposition d'art contemporain, courant juin

Fête de la musique-Ballade musicale

Animation musicale sous forme de balade dans une rue piétonne pour l'occasion, valorisation de musique «live » de la tradition à la modernité, le 21 juin

Mois du créole

Tout au long de l'année-animation et valorisation de la langue et de la culture créoles. Le mois d'octobre à longtemps symbolisé « le mois du créole ».

Vill'Opéra

Spectacle-Concert lyrique le premier samedi du mois de décembre



POLITIQUES CULTURELLES ACTUELLES

- Valorisation du Patrimoine mémoriel, immatériel et matériel,
- Valorisation des arts visuels,
- Développement de l'action culturelle,
- Démocratisation de la culture,
- Démocratie de la culture,
- Formation artistique et culturelle

DISPOSITIFS SOCIAUX FAISANT APPEL À LA CULTURE

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) désormais intitulé le Contrat de Ville
- La classe à horaire aménagée musique (CHAM)
- Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS)

L'attractivité de Baie-Mahault n'est plus à démontrer : construction d'équipements structurants, organisations de manifestations d'envergure tant culturelles que sportives, mise en place d'animations tout au long de l'année, maîtrise d'une gestion financière, le fort rayonnement de la ville, entrée du territoire à la communauté d'agglomération de CAPEX, ... Aujourd'hui, de nouveaux défis se pointent à l'horizon autour d'une ambition essentielle qui se résume par un slogan de mandature « Relevons de nouveaux défis », soit impulser un nouvel élan, un nouveau souffle à notre développement et conserver le statut de poumon économique.

Comment se réinventer sans perdre de vue le besoin de faciliter l'accès à la culture. En effet, dans un monde qui crée encore plus d'iniquité sociale, la démocratisation culturelle (faciliter l'accès par le prix, la territorialisation, la diversité) est d'une grande nécessité ... mais pas que.

L'objectif essentiel est de faire de Baie-Mahault, une ville moderne et durable, carrefour de projets innovants, et ouverte sur la mer. Par ce slogan, la ville démontre plus que jamais sa forte inscription dans une démarche de développement durable à travers ces actions.

Ainsi, c'est dans cette dynamique que la ville poursuit ses actions ; la Culture représentant un des enjeux politiques fort et raisonné pour le développement du territoire de la ville Baie-Mahault où « valeurs identitaires et aménagement du territoire » vont de pairs. »

Pour expliquer sa stratégie culturelle, la collectivité a eu recours à diverses publications.

Exemple : « Baie-Mahault intramuros – une ville à l'avant-garde des arts visuels » , « Bémao mag », le magazine municipal, « le quiz Baie-Mahault » pour une meilleure appropriation du territoire, « ma commune, mon patrimoine – sur les traces du patrimoine de Baie-Mahault »,

Dans le cadre de son partenariat avec la communauté d'agglomération, la ville communique également par le biais de ART'ère, la revue culturelle de la communauté d'agglomération

de Cap Excellence.

La ville utilise également les nouvelles technologies pour informer la population et pour lui permettre de suivre son actualité :

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) | www.baieimahault.fr

RENDRE LE TERRITOIRE DURABLEMENT ATTRACTIF,
autour de 5 axes de développement :

- Axe 1** : Une gouvernance locale forte du projet politique
- Axe 2** : Un territoire épanouissant producteur de cohésion sociale
- Axe 3** : Un développement économique local, source d'attractivité durable
- Axe 4** : Une stratégie d'aménagement et de développement durable
- Axe 5** : Mieux gouverner au sein de l'Intercommunalité

Sur la plan culturel, la ville a adhéré à l'Agenda 21 de la Culture et mène le processus d'autoévaluation et d'apprentissage qui émane du Programme Villes Pilotes, pour se rapprocher des neuf (9) Objectifs de Développement Durable de la culture et devenir une ville culturelle durable, tel est notre objectif.



CONTACT

Pour recevoir davantage d'informations, veuillez contacter :



Ville de Baie-Mahault

Chantal Lauriette, Service de la Culture de la Ville de Baie-Mahault

Email : chantal.lauriette@baiemahault.fr

Site web : www.baie-mahault.fr



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email : info@agenda21culture.net

Site web : www.agenda21culture.net